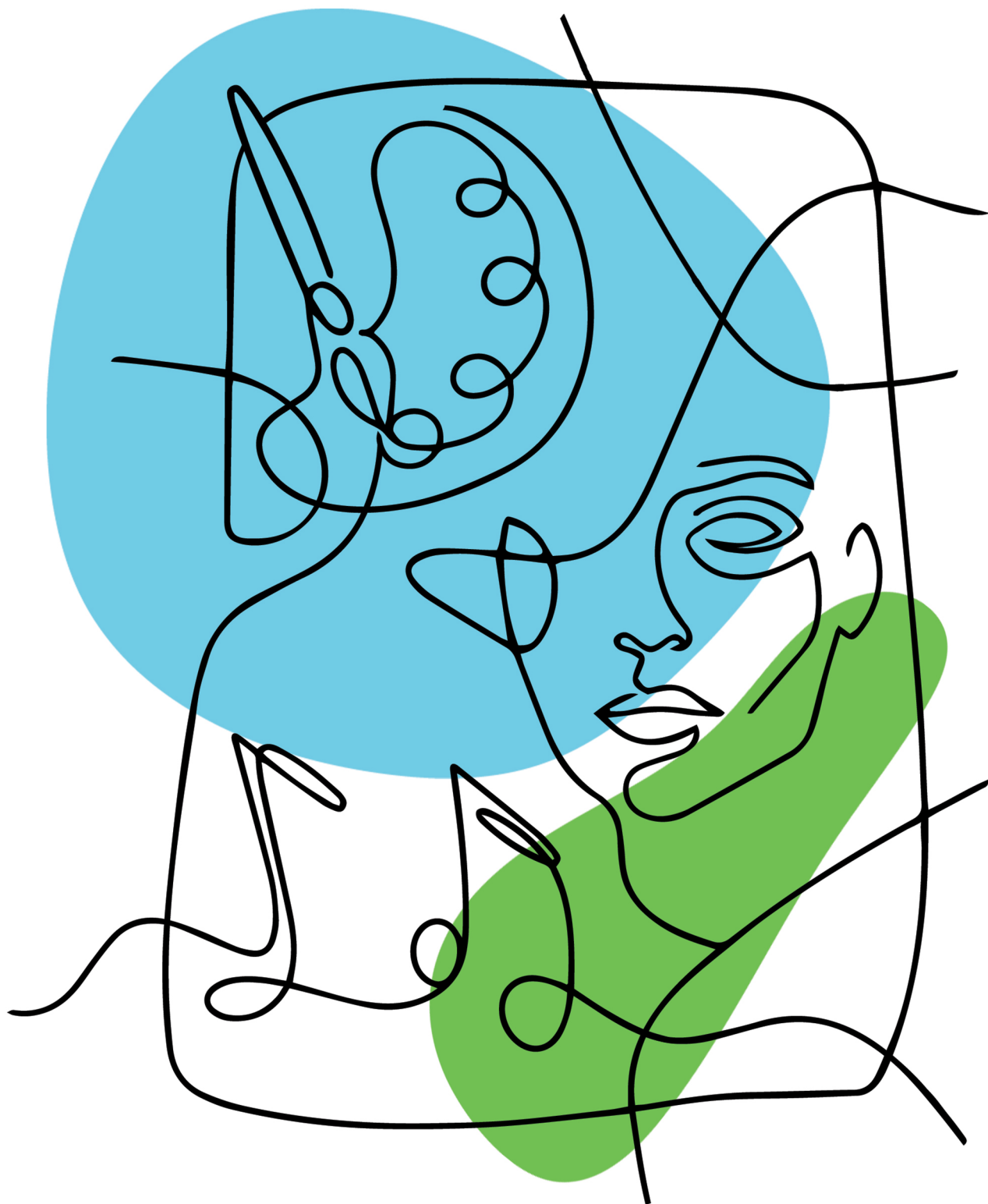


POLITIQUE CULTURELLE TERRITORIALE

DE LA MRC D'ABITIBI 2020-2025



The background features a minimalist line-art illustration. A large, light blue circle is partially visible on the left. Overlaid on this are several thin, grey lines that form a stylized face in profile, looking towards the right. The face has a simple nose, a closed eye, and a few lines for hair and a neck. To the left of the face, there are some additional lines that suggest a bird or a winged figure. The overall style is clean and modern.

LA PAGE COUVERTURE

Le style utilisé de la couverture est l'art aux traits. Celui-ci se veut rassembleur et simpliste dans son œuvre. Les traits qui se réunissent les uns aux autres démontrent un esprit de communauté dans le domaine de la culture, et ce, peu importe la culture, qui nous définit ou que nous pratiquons. Les trois iconographies mises de l'avant représentent les arts de la scène, les arts visuels et l'identité. Le visage se veut neutre sans genre associé. Celui-ci représente l'individu, son identité, sa culture, mais aussi l'humain à l'arrière de chaque réalisation artistique, de chaque histoire qui a forgé notre communauté. Au cours du document, d'autres iconographies et photos seront mises de l'avant pour représenter les différentes formes de culture.

TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet	1
Mise en contexte	2
Un peu d'histoire	4
La culture, reflet de l'identité	5
La reconnaissance de la culture	5
La synergie entre les milieux et les acteurs	5
La culture et le citoyen	6
Vitalité culturelle	6
Médiation culturelle	6
Les arts numériques	7
Axe 1 // Renforcement et déploiement culturel territorial	8
Orientation 1.1 // Soutien À la création, à la pratique et à la diffusion	8
Orientation 1.2 // Développement de l'offre culturelle	8
Orientation 1.3 // Soutien au rayonnement et à la mise en valeur de la culture	9
Axe 2 : Éducation et sensibilité culturelle	9
Orientation 2.1 // La découverte et la sensibilité culturelle	10
Orientation 2.2 // Vitalité culturelle épanouissement individuel et collectif grâce à la culture	10
Axe 3 : Identité culturelle et territoriale	10
Orientation 3.1 // Le patrimoine culturel	11
Orientation 3.2 // Transmission des savoir et du patrimoine immatériel	11
Orientation 3.3 // Culture et aménagement du territoire	11
Axe 4 : Concertation territoriale et partenariats	11
Orientation 4.1 // Cohérence et harmonisation des activités culturelles sur le territoire	12
Conclusion	12
Remerciements	13

MOT DU PRÉFET



La mise en commun des politiques culturelles rurales et urbaines du territoire de la MRC d'Abitibi représentait un défi de taille qui fut relevé avec brio grâce à l'excellente collaboration entre les différents acteurs municipaux, les organismes et intervenants culturels, ainsi que les artistes du milieu.

C'est donc avec fierté qu'au terme de nombreuses rencontres et journées de consultation et de concertation, les acteurs du territoire ont su mettre en commun leurs besoins pour développer et peaufiner cette toute nouvelle Politique culturelle pour le territoire de la MRC d'Abitibi.

Nous croyons que l'actualisation de cet outil commun reflète bien les aspirations culturelles pour notre territoire et qu'il guidera les actions de premier plan visant à favoriser, consolider, enrichir et développer une identité culturelle forte qui fera vivre la culture sous toutes ses formes aux citoyens de la MRC d'Abitibi.

En terminant, gardons en tête que le développement culturel constitue un facteur important de développement économique, politique et social. Son application dans les gestes quotidiens est un gage de succès pour l'épanouissement de notre communauté.

Sébastien D'Astous,
Préfet de la MRC d'Abitibi

MISE EN CONTEXTE

Il y a à peine un peu plus d'une centaine d'année, les pionniers de notre région développaient ensemble un nouveau coin de pays sur les rives de l'Harricana, une grande voie navigable de 115 km. Une terre promise mais isolée qui sera reliée au reste de la province par le chemin de fer à partir de 1912. L'Abitibi est née ici, à la croisée du chemin de fer et du chemin d'eau amenant des gens de tous horizons à s'installer. En 1917, un conseil de comté voit le jour parce que « la solidarité est le fondement même de notre existence ici, dans ce pays nordique ». Les racines de ce territoire, la détermination de nos bâtisseurs, la rencontre de la nation algonquienne Abitibiwinnik et, plus récemment, la découverte de cet or bleu, ressource hydrique souterraine, nous ont façonné et nous caractérisent. Ajoutons à cela la présence de plusieurs formes d'art dès les premiers balbutiements de ce nouveau pays de colonisation. Pourrions-nous aller jusqu'à dire que ces éléments caractéristiques ont fait de nous des défricheurs culturels? Et pourquoi pas! Avec conviction, le milieu culturel de notre MRC d'Abitibi développe encore et toujours des initiatives pour faire vivre et faire connaître la culture et ainsi offrir une belle qualité de vie sur notre territoire. Longue vie à nos défricheurs culturels!

LA POLITIQUE CULTURELLE

La Ville d'Amos s'est dotée d'une première politique culturelle en 1995 et une actualisation de celle-ci fut adoptée en 2007. La MRC d'Abitibi, regroupant la ville centre et les différentes agglomérations qui l'entourent, a adopté le 14 janvier 2015 sa première politique culturelle MRC d'Abitibi secteur rural.

C'est dans une volonté de se doter d'une vision territoriale, globale et inclusive du développement culturel que les différentes instances municipales de la MRC d'Abitibi et la Ville d'Amos ont pris la décision de mettre en place la première Politique culturelle territoriale de la MRC d'Abitibi. Cette démarche témoigne d'une volonté de positionner le développement culturel comme un outil de croissance et de concertation du milieu. La politique a pour objectif d'assurer le déploiement de

toutes les forces vives d'un milieu pour que la culture rayonne et se reflète sur l'ensemble de son territoire.

Au cours des dernières années, de nombreux événements à caractère culturel ont permis à la région de l'Abitibi-Témiscamingue de se positionner comme une région de choix.

**H2O le festival
Amos, 2019**



Credit : William Noury



**Graffiti urbain extérieur
La Corne, 2018**

La MRC d'Abitibi fait partie prenante de l'effervescence du milieu culturel régional. D'importants événements, dont les célébrations d'anniversaires de plusieurs municipalités, ont mis la culture et la valorisation du patrimoine de l'avant et ont fait émerger différentes activités culturelles. La jeunesse amène également une variété dans l'offre culturelle émergente et différents artisans s'investissent dans l'animation culturelle du milieu.

Dans le processus de l'élaboration de la présente politique, des démarches de consultation ont été effectuées afin d'avoir une lecture étendue des enjeux et des besoins liés au développement culturel dans le milieu. Les citoyens, les acteurs du milieu culturel, les municipalités par le biais des agents de développement locaux et les responsables des lieux culturels ont été consultés afin d'avoir les préoccupations de différents publics sur l'ensemble du territoire de la MRC. Nous y avons appris, entre autres, que 78.1% de la population du territoire font des sorties culturelles et que 78.3% croient que leur municipalité doit investir dans la culture.

Les répondants font principalement leurs sorties culturelles à Amos. Aussi, selon les acteurs oeuvrant dans le domaine, nos municipalités doivent prioriser le soutien, la création et le développement des arts et de la culture. Ils doivent voir à en faire la promotion et la valorisation tout en assurant l'accessibilité de la population à la culture sous toutes ses formes dans un esprit de concertation. Les événements et festivals, l'art public, la médiation culturelle et la culture s'adressant particulièrement aux jeunes ont été identifiés comme étant des tendances à développer.

Enfin, la consultation s'est conclue avec la tenue du Rendez-vous culturel 2019, qui regroupait une cinquantaine d'acteurs du milieu culturel et de la communauté. Les différents constats ayant été effectués dans les exercices précédents l'événement visaient à se doter d'une vision territoriale du développement culturel et de projeter les participants dans un futur qui leur ressemblerait.

C'est donc avec fierté qu'au terme de ces différentes étapes que nous vous présentons la présente politique!



UN PEU D'HISTOIRE

Le développement culturel du territoire fut marqué depuis les années 2000 par différents événements qui ont structuré l'identité du milieu et marqué l'évolution de la culture du milieu. En voici quelques exemples :

2000 à 2010

- Les arts et la culture fortement valorisés dans le domaine de l'éducation ;
- L'improvisation s'installe comme une nouvelle offre culturelle ;
- Des événements à grand déploiement voient le jour ;
- Un fonds dédié aux arts et aux lettres en Abitibi-Témiscamingue est créé ;
- Le théâtre est mis de l'avant chez les jeunes et dans certaines municipalités ;
- Un prix hommage pour souligner l'apport important d'acteurs culturels.

2010 à 2020

- Une valorisation de la culture autochtone ;
- Des événements anniversaires dans plusieurs municipalités ;
- Des événements comme moyen d'attraction et de rétention de la clientèle des jeunes adultes ;
- Des spectacles proposant une identité culturelle dans certaines municipalités ;
- De la médiation culturelle pour la réalisation d'œuvres en art public ;
- De la sensibilisation à l'histoire de notre territoire par le théâtre.

Rendez-vous des arts
Commission scolaire Harricana, 2019



PRINCIPES DIRECTEURS

LA CULTURE, REFLET DE L'IDENTITÉ

La culture permet à un milieu d'exprimer son identité en tenant compte de son histoire, du lègue de ses générations précédentes et de son patrimoine. L'identité culturelle nourrit le sentiment d'appartenance et de fierté de la population envers son territoire. Elle est distinctive, unique et typique du milieu de vie.

LA RECONNAISSANCE DE LA CULTURE

Le milieu témoigne d'une volonté de reconnaître la culture comme vecteur de développement socio-économique du territoire. On reconnaît la richesse de l'apport culturel au milieu de vie et l'importance de l'intégrer dans les différentes sphères de développement.

LA SYNERGIE ENTRE LES MILIEUX ET LES ACTEURS

Par une mise en commun d'une vision de croissance, de ressources et d'énergie, les différents acteurs se dotent d'un pouvoir d'action et de rayonnement culturel. La synergie stimule les partenariats entre les acteurs et les municipalités du territoire, la promotion et la complémentarité des actions.



« Les arts et la culture sont au cœur même du développement de l'identité collective et de la cohésion sociale. »

Source : Filière du loisir culturel, portail interactif de l'Association québécoise du loisir municipal

LA CULTURE ET LE CITOYEN

La culture est l'essence même de la vie en société. Elle permet à une collectivité d'exprimer pleinement son identité et aux citoyens de développer leur fierté et leur sentiment d'appartenance envers celle-ci. Elle favorise le mieux-être des citoyens. Ainsi, agir par le moyen de la culture, c'est mener une action structurante pour nos collectivités ; c'est permettre à celles-ci d'être, de devenir et de durer.

(Réf : Réseau les Arts et la Ville)

Vieux-Palais, Ville d'Amos

Crédit : Renée Deshaies

LOISIR CULTUREL

Le loisir culturel est un ensemble de pratiques artistiques et culturelles exercées librement ou encadrées, dans un contexte de loisir. Les bienfaits du loisir culturel sont nombreux :

- Sur le plan individuel, le développement de la créativité et de la personnalité, la valorisation et l'affirmation de soi, le bien-être ;
- Sur le plan social, l'intégration à la communauté et le développement d'un sentiment d'appartenance collectif, favorise la mixité sociale et les liens intergénérationnels et brise l'isolement ;
- Sur le plan économique, les retombées de toutes sortes engendrées par l'organisation d'événements et l'affluence.

(Réf : Association québécoise du loisir municipal)

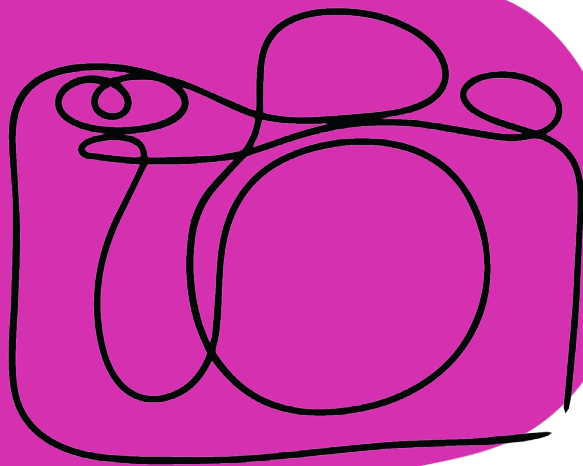
CONCEPTS, TENDANCES ET INSPIRATIONS

VITALITÉ CULTURELLE

Elle se définit par l'ensemble des pratiques, des activités et des actions culturelles constituant une offre riche, diversifiée et faisant appel à une participation proactive de la communauté. Portée par une vision de développement durable, elle favorise l'épanouissement individuel et collectif et s'inscrit dans un processus d'appropriation identitaire. (Réf : Les Arts et la Ville) La vitalité culturelle se déploie dans chacun des milieux de vie, qu'ils soient ruraux ou urbains.

MÉDIATION CULTURELLE

La médiation culturelle se veut de créer un lien de rapprochement entre le culturel et le social. Elle vise à favoriser la rencontre des publics et mettre en valeur la diversité des expériences, des expressions, des formes de création et ainsi favoriser la création de liens au sein des collectivités. Elle permet notamment la construction de nouveaux liens entre politique, culture et espace public.



Elle chapeaute un vaste ensemble de pratiques allant des actions de développement des publics à l'art participatif et communautaire. Ultimement, elle vise à faire de chaque personne, visiteur ou spectateur, un véritable acteur culturel. (Réf : Culture pour tous)

LES ARTS NUMÉRIQUES

Les arts numériques se définissent comme un ensemble d'explorations et de pratiques artistiques, dont les processus et les œuvres utilisent principalement les technologies

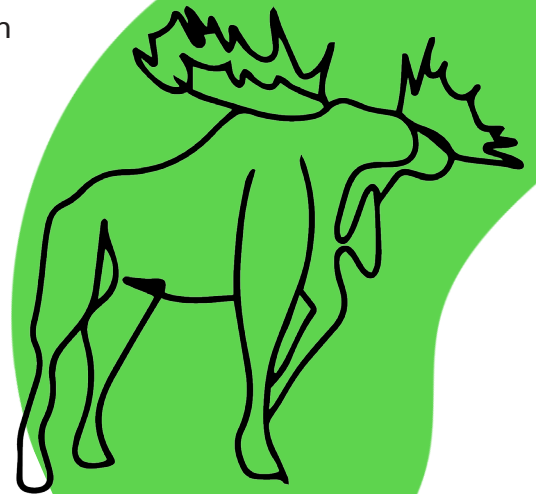
numériques pour la création et la diffusion. Les arts numériques intègrent les pratiques basées sur l'utilisation des technologies de communication et de l'information (TCI), qu'elles soient informatiques, électroniques, numériques, sonores, interactives ou Web et comprennent également l'art audio. Cet emploi des TCI se fait non seulement aux étapes de la conception et de la réalisation de l'œuvre, mais également aux étapes de sa diffusion et de sa distribution. Les arts numériques intègrent la création d'œuvres interactives et d'environnements immersifs, qui impliquent l'observateur dans l'œuvre. En ce sens, ils engendrent des œuvres à faire : elles dépendent de l'interaction avec leur public.

(Réf : Conseil des arts et des lettres du Québec)

L'ART PUBLIC

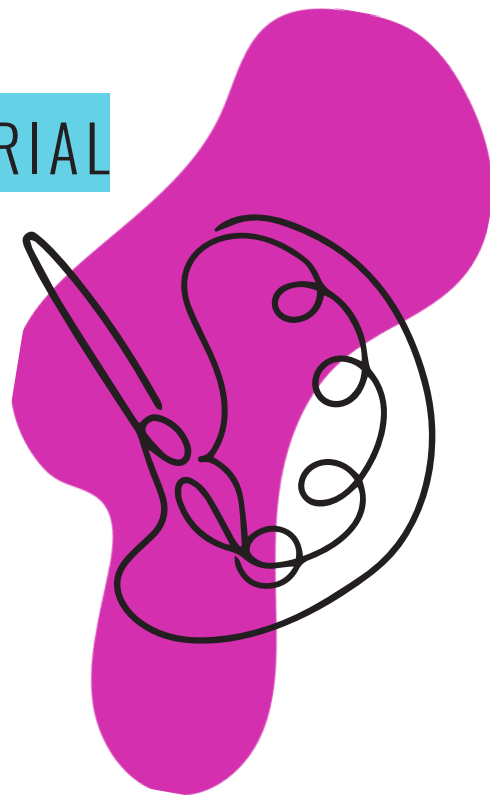
De façon traditionnelle, l'art public est défini comme un art qui englobe les œuvres d'art à caractère permanent, souvent de grande dimension, commandées par une institution publique, parfois par le privé, et installées dans un espace accessible à la population dans un but de commémoration, d'embellissement d'un parc ou d'une place ou encore d'intégration à l'architecture ou à l'environnement de bâtiments et de sites à vocation publique. Ces œuvres sont fréquemment installées à l'extérieur des bâtiments, mais elles peuvent aussi l'être à l'intérieur.

Des œuvres d'art à caractère temporaire ou éphémère sont également présentées sur la place publique dans le contexte de manifestations ou d'événements artistiques qui sont le plus souvent l'initiative d'organismes culturels ou d'artistes à titre individuel. (Réf : Université de Montréal, centre d'exposition)



AXE 1 // RENFORCEMENT ET DÉPLOIEMENT CULTUREL TERRITORIAL

Le soutien à la création et à la pratique est une priorité pour l'ensemble des créateurs qui désirent se développer et parfois même vivre de leur art. Nous disposons d'infrastructures de qualité, d'un haut potentiel de créateurs et de talents pour le déploiement d'une offre culturelle encore plus diversifiée. La nécessité de structurer l'offre culturelle dans une vision territoriale, de supporter son déploiement et de maximiser les liens entre les différents acteurs du milieu sont des facteurs clés pour la mise en valeur et l'intégration de la culture au développement culturel. Ainsi, soutenir la découverte de l'offre culturelle et la pratique du loisir culturel favorise l'exposition à la culture sous toutes ses formes et les acteurs du milieu ont un rôle important à jouer dans la visibilité et l'importance accordée à la culture.



Le Magnifique
Preissac, 2019



Credit : Eric Morissette

ORIENTATION 1.1 // SOUTIEN À LA CRÉATION, À LA PRATIQUE ET À LA DIFFUSION

- 1.1.1 Offrir un soutien varié et adapté aux créateurs sur le plan technique, financier, promotionnel, et organisationnel, et ce, pour toutes les formes de création ;
- 1.1.2 Assurer une vitrine aux artistes et artisans du milieu ;
- 1.1.3 Susciter la participation du secteur privé dans le soutien au milieu culturel ;
- 1.1.4 Soutenir le développement de connaissances et de talents des artistes et artisans ainsi que des bénévoles du milieu culturel.

ORIENTATION 1.2 // DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE

- 1.2.1 Stimuler l'effervescence et la diversité de l'offre culturelle et des loisirs culturels et l'adapter aux différentes clientèles sur l'ensemble du territoire ;
- 1.2.2 Favoriser la mise en place de nouvelles initiatives visant la découverte culturelle, la diversité et l'ouverture sur le monde ;
- 1.2.3 Encourager l'intégration de la culture au développement local ;



Exposition *Franchir la ligne rouge...*
Centre d'exposition d'Amos, 2017

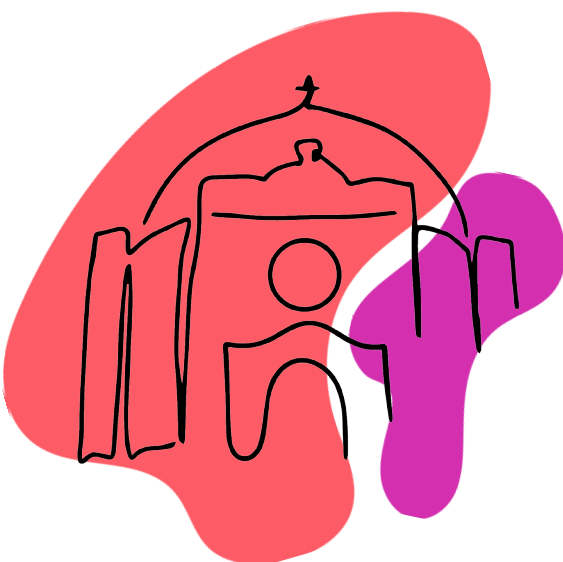
- 1.2.4 Supporter l'intégration de nouvelles tendances en culture telles que l'art public, les arts numériques et outiller les artisans dans ces domaines ;
- 1.2.5 Consolider et optimiser l'offre et la disponibilité des infrastructures culturelles pour la création et la diffusion artistique ;
- 1.2.6 Mettre en place des expériences culturelles participatives qui permettent aux citoyens de vivre la culture au-delà de la participation habituelle.

ORIENTATION 1.3

SOUTIEN AU RAYONNEMENT ET À LA MISE EN VALEUR DE LA CULTURE

- 1.3.1 Stimuler le rayonnement culturel sur le territoire ;
- 1.3.2 Amener la population des milieux ruraux et urbains à être en contact avec l'art et la culture sous différentes formes ;
- 1.3.3 Offrir une vitrine culturelle regroupant l'ensemble des informations liées aux arts et à la culture ;
- 1.3.4 Favoriser l'accessibilité à la culture pour tous.

AXE 2 // ÉDUCATION ET SENSIBILITÉ CULTURELLE



La sensibilité, l'intérêt et les passions liées à la culture se développent dès le plus jeune âge. Le milieu a toujours accordé une très grande importance à la culture au sein du système éducatif. Pour s'adapter aux tendances, nous misons sur la consolidation et sur l'expansion des champs d'intérêts pour permettre aux jeunes de découvrir la culture sous toutes ses formes. La culture est un moyen permettant aux citoyens d'un milieu de s'épanouir, soit dans la pratique de l'art ou dans la consommation de la culture. Nous désirons développer la sensibilité culturelle et ainsi rapprocher la culture du citoyen.



Radio-Théâtre
Productions du Raccourci, 2020

ORIENTATION 2.1 LA DÉCOUVERTE ET LA SENSIBILITÉ CULTURELLE

- 2.1.1 Offrir des activités permettant aux enfants, aux adolescents et aux familles de découvrir les arts et la culture sous toutes ses formes ;
- 2.1.2 Favoriser l'inclusion d'un volet jeunesse dans le développement des activités culturelles ;
- 2.1.3 Éveiller la sensibilité des jeunes à la culture dès le plus jeune âge ;
- 2.1.4 Adapter l'offre culturelle éducative aux tendances actuelles et aux intérêts des jeunes.

« Une étude publiée par la firme de recherche canadienne Hill Strategies démontre que l'éducation aux arts chez les jeunes améliore non seulement les résultats scolaires des élèves plus défavorisés, mais augmente leurs chances de réussite professionnelle une fois adulte et en fait des citoyens plus engagés dans leur communauté. »

Le Devoir, 18 oct. 2012, par Isabelle Paré

ORIENTATION 2.2 // VITALITÉ CULTURELLE ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF GRÂCE À LA CULTURE

- 2.2.1 Stimuler l'implication citoyenne en culture ;
- 2.2.2 Promouvoir la vitalité culturelle comme étant un outil de cohésion sociale faisant partie des saines habitudes de vie.

AXE 3 // IDENTITÉ CULTURELLE ET TERRITORIALE

L'identité culturelle est l'ensemble des éléments de culture par lequel un groupe se définit, manifeste son originalité et se distingue d'un autre groupe. Elle se transfère entre les générations et se développe à travers le temps. Préserver le patrimoine culturel, le mettre en valeur et le transmettre contribue à forger l'identité culturelle et stimuler la fierté des gens du milieu. Le patrimoine culturel recouvre plusieurs grandes catégories de patrimoine telles que matériel, mobilier, immobilier et immatériel qui consiste à préserver les pratiques culturelles transmises de génération en génération tels que les traditions, les savoir-faire, les expressions et les pratiques.

ORIENTATION 3.1 LE PATRIMOINE CULTUREL

- 3.1.1 Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel ;
- 3.1.2 Faire connaître davantage la culture et l'histoire autochtone ;
- 3.1.3 Intéresser la population et sensibiliser à l'importance du patrimoine culturel ;
- 3.1.4 Transmettre le patrimoine culturel entre les générations.

ORIENTATION 3.2 TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL

- 3.2.1 Sensibiliser et informer la population sur l'importance de la préservation du patrimoine immatériel dans l'identité du territoire ;
- 3.2.2 Favoriser la mise en place d'initiatives visant la transmission du patrimoine immatériel en collaboration avec les acteurs du milieu ;
- 3.2.3 Impliquer les familles et les citoyens dans la transmission des savoirs et la préservation du patrimoine ;
- 3.2.4 Encourager les activités visant la transmission de traditions, de savoirs et de pratiques ancestrales et de langue notamment de la culture autochtone.

ORIENTATION 3.3 CULTURE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Intégrer l'art public dans le développement de l'aménagement et de l'urbanisme des municipalités.



AXE 4 // CONCERTATION TERRITORIALE ET PARTENARIATS

Faire bouillonner la culture sur l'étendue du territoire, avoir une vision commune du développement culturel tout en préservant des distinctions de chaque ville et village. Travailler ensemble, partager les savoirs, les infrastructures, les ressources, voilà ce qui permet à un milieu de faire foisonner la culture. L'implication de chacune des municipalités du territoire est essentielle à la fois pour le développement mais aussi pour la mise en valeur de la culture et de ses artisans!

Pierre Labrèche
Show de La Motte, 2017



ORIENTATION 4.1 // COHÉRENCE ET HARMONISATION DES ACTIVITÉS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE

- 4.1.1 Encourager le partage des outils, des expertises et des équipements entre les différents acteurs ;
- 4.1.2 Stimuler la collaboration et le travail de projets communs entre les acteurs ;
- 4.1.3 Bâtir des ponts entre les différentes politiques, initiatives et secteurs d'activité en vue d'une plus grande intégration transversale de la culture au développement des communautés ;
- 4.1.4 Accroître le réseautage et la concertation des intervenants culturels ;
- 4.1.5 Favoriser la médiation culturelle entre les acteurs.

CONCLUSION

Enfin, la présente Politique culturelle territoriale sera l'amorce d'une démarche collective et inclusive qui permettra de mettre le développement culturel à l'avant-plan. Les acteurs ayant contribué à l'élaboration de celle-ci ont signifié leur volonté de mettre en commun les efforts, de positionner encore plus fortement la culture dans les différents milieux et de faire éclore la découverte et la diversité culturelle.

Pow-Wow
Pikogan, 2019



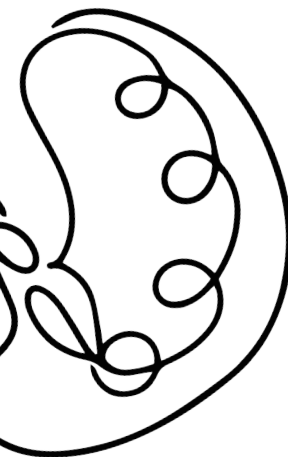
Soirées d'improvisation
Lalibaba
Amos, 2019



Crédit : Charles Roussel

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont participé à la mise en place de la présente politique notamment par leurs participations aux différentes consultations. Un merci spécial à chacune des personnes qui de près ou de loin auront contribué à se doter d'une vision commune du développement culturel dans la MRC d'Abitibi. Un merci également aux élus de la MRC d'Abitibi et de la Ville d'Amos qui ont donné leur appui à la première Politique culturelle territoriale. Plus particulièrement, nous tenons à souligner l'implication des membres du comité de suivi qui ont accompagné tout le processus menant à la conclusion.



LES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI :

- Monsieur Guy Baril, représentant de la MRC d'Abitibi
- Monsieur Daniel Rose, représentant de la MRC d'Abitibi
- Madame Josée Couillard, représentante de la MRC d'Abitibi
- Madame Caroline Thivierge, représentante de la MRC d'Abitibi
- Monsieur Bernard Blais, représentant de la Ville d'Amos
- Monsieur Mario Brunet, représentant de la Ville d'Amos
- Monsieur Pierre Laliberté, représentant de la Commission culturelle de la Ville d'Amos
- Madame Maude Olivares, représentante de Culture et des Communications
- Madame Sylvie Tremblay, représentante de la Commission culturelle de la Ville d'Amos
- Madame Catherine Bélanger, représentante des agents de développement locaux
- Monsieur Serge Paquin, représentant de la Commission scolaire Harricana

Politique adoptée :

15 juillet 2019 par les élus de la Ville d'Amos

18 septembre 2019 par les élus de la MRC d'Abitibi